



Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs
■ JS1 - Equipements sportifs protégés

Thème des télécommunications
■ PTZLH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie
— réseau-hta
- - - réseau-souterrain-hta
● poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie
— Ligne THT 63 kV
— Ligne THT 225kV

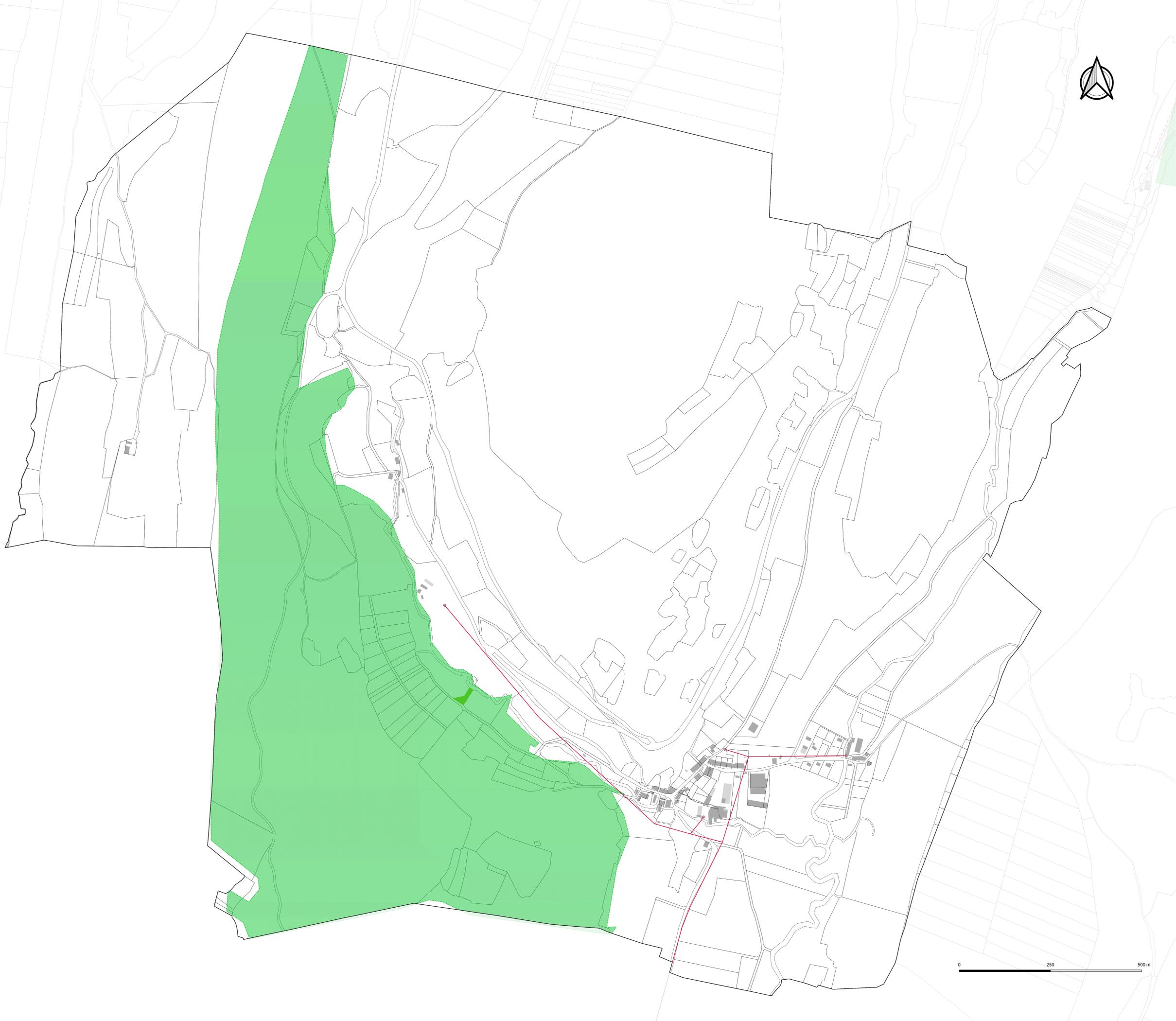
Thème de l'implantation
●● EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques
PM1 - PPRN Mouvements de terrain
■ ZONE 1
■ ZONE 2
■ ZONE 3

Thème du patrimoine
■ AC4 - ZPPAUP devenue SPR
■ AC1 - Monuments historiques
■ AC1 - Périmètre protection MH
■ AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau
■ AS1 - Périmètre de protection immédiate
■ AS1 - Périmètre de protection rapprochée
■ AS1 - Périmètre de protection éloignée
★ AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.
Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal
TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ
ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique
A0 - 1. 3300°

NANCUISE

Elaboration prescrite le 28/09/2016
Dossier arrêté le 30/06/2023
PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024



0 250 500 m